



Des pirates ciblent les clients de banques

[Sophie Brouillet](#) 

12 septembre 2003 - 10h55

Des pirates informatiques ont tenté d'accéder aux comptes de clients de la Banque de Montréal et des caisses Desjardins en les dirigeant vers de faux sites des deux institutions, cette semaine.

 [Envoyer](#)  [Imprimer](#)  [Reproduire](#)

Les personnes visées ont reçu des courriels de faux représentants des banques qui leur proposaient des tirages et leur faisaient miroiter un prix de 500\$.

On demandait aux gens de cliquer sur un lien qui les amenait vers des clones des sites de Desjardins et de BMO. Là, dans le formulaire du concours, on les invitait à donner leur numéro de carte bancaire et leur mot de passe.

Les sites fantômes présentaient le même graphisme et les mêmes liens que les originaux, et leur adresse était presque identique à la vraie. Elle débutait de la même manière, seul un @ et des chiffres placés à la fin pouvant alerter les clients les plus avertis.

Le courriel envoyé contenait aussi un virus conçu pour envahir les ordinateurs et accéder aux coordonnées de leurs propriétaires.

Les sites frauduleux ont été fermés après que les banques eurent été alertées par plusieurs clients.

En avant-midi, 19 personnes ayant fourni des informations confidentielles se sont manifestées à la Banque de Montréal, qui a changé leur mot de passe et leur numéro de carte. Aucune somme n'a été retirée de leur compte, indique la porte-parole Lucie Gosselin. Elle invite tout client inquiet de s'être laissé prendre à contacter la banque le plus vite possible.

«On recommande aussi à nos clients d'accéder à notre site en écrivant eux-mêmes l'adresse sur Internet», indique-t-elle, en assurant que, de cette façon, il n'y a aucun danger d'être victime de ce type de fraude.

Chez Desjardins, on dénombrait en avant-midi une quinzaine de clients ayant répondu aux questions du formulaire, indique le porte-parole André Cajolais. Leur profil a été sécurisé, mais la GRC ira chez elles pour s'assurer de bien éradiquer le virus qu'elles ont activé. Toutefois, personne n'a été volé.

M. Cajolais invite les gens à se méfier de ce genre de sollicitation. «Jamais une banque ne demande par téléphone ou par courriel des informations confidentielle à ses clients, souligne-t-il. Le seul endroit où ils sont invités à les donner, c'est le site sécurisé de l'institution, où ils font leurs transactions.»

La GRC a ouvert une enquête qui «avance très bien» et dit avoir recueilli de bons éléments de preuve. Elle refuse toutefois de donner des détails à ce chapitre.

Les pirates ont travaillé à partir de la Russie et par l'intermédiaire d'un serveur situé en Pennsylvannie, rapporte de son côté André Cajolais.

La fraude est nouvelle en ce que c'est la première fois que des pirates ciblent des clients spécifiques de banques spécifiques, indique Peter MacAuley, de la division des crimes technologiques de la Gendarmerie.

Il dit ne pas savoir combien de courriels en tout ont été envoyés.

Il a pu s'écouler entre trois heures et une journée entre le moment où la fraude a commencé et celui où elle a été complètement neutralisée, évalue M. MacAuley, sans pouvoir expliquer comment il se fait que personne ne semble avoir été volé dans l'intervalle.

[Fermer cette fenetre](#)